

Francis Wurtz s'adresse à Alain Juppé

L'Humanité, 19 mai 1994, page 11

FRANCIS WURTZ, membre du Bureau politique du PCF et député européen, vient d'adresser une lettre au ministre français des Affaires étrangères à propos de la situation au Rwanda. En voici l'essentiel :

« Comme l'ensemble des citoyens de notre pays, nous sommes horrifiés par ce qui se passe au Rwanda. Les organisations humanitaires et le Comité international de la Croix-Rouge présents sur le terrain évoquent au sujet des massacres en cours dans ce pays des chiffres terrifiants. Cette tragédie bouleverse la conscience humaine. Pourtant, le sentiment et la conviction persistent légitimement que le peuple du Rwanda est abandonné à ses bourreaux. Cette situation est insupportable.

« Les autorités françaises entretiennent depuis des années des liens étroits avec l'ancien régime dont des dirigeants sont aujourd'hui directement impliqués dans les massacres. L'ensemble des témoignages qui nous parviennent - de médecins, d'organisations humanitaires, de journalistes - sont convergents à ce propos, et montrent le rôle meurtrier de forces rwandaises, en particulier la garde présidentielle et les milices liées au pouvoir. Or, du fait du soutien - en particulier de l'aide militaire - qu'elle a longtemps accordé à ce régime, la France porte une respon-

sabilité certaine dans cette tragédie. Nous demandons donc instamment que la France prenne aujourd'hui des initiatives d'autant plus marquantes afin de contribuer à y mettre un terme pour aider au rétablissement de la paix, de la sécurité et de la démocratie dans ce pays.

« D'abord une aide humanitaire beaucoup plus substantielle est, de l'avis des organisations compétentes, indispensable, y compris pour les réfugiés. Ensuite, un embargo total et effectif sur les armes et les munitions destinées au Rwanda s'impose à l'évidence.

« Enfin, nous pensons que la France pourrait contribuer financièrement, avec d'autres pays dans le cadre de l'ONU, à la mise en place d'une force interafricaine d'interposition et de protection des populations civiles, sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine qui s'est, depuis longtemps, déclarée disponible pour une telle mission dès lors que la communauté internationale lui en fournit les moyens.

Ces mesures pourraient ouvrir de meilleures conditions pour la recherche d'une issue politique au conflit par l'application des accords d'Arusha conclus en août 1993 entre le Front patriotique rwandais et le gouvernement en place. Ces accords - entérinés par une résolution du Conseil de sécurité

de l'ONU et appuyés par la France - prévoient, en effet, un partage du pouvoir, une garantie pour la démocratie, pour le droit des minorités et pour le respect des droits de l'homme.

Dans cet esprit, il nous apparaît nécessaire que la France refuse de recon-

naître le pouvoir actuel au Rwanda, qui s'est autoproclamé après le début des massacres. Dans ce conflit dramatique, notre pays peut jouer un rôle efficace pour rétablir la paix, contribuer à une issue politique et aider à une reconstruction.